

**HALL B**

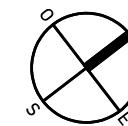
APPARTEMENT DE 4 PIECES  
 N° B144 AU 14 et 15 EMES ETAGES  
 1/2 NIVEAU BAS

ENTREE	3.0 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	27.8 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13.2 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10.0 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.9 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	6.8 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4.9 m <sup>2</sup>
RGMT	5.8 m <sup>2</sup>
MEZZANINE	9.0 m <sup>2</sup>
DGT	2.1 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>92.5 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	6.7 m <sup>2</sup>
BALCON 2	5.0 m <sup>2</sup>
BALCON 3	2.8 m <sup>2</sup>
SURFACE HSP < 1.80 m SOUS ESCALIER	2.6 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>109.6 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

VR	VOLET ROULANT		RADIATEUR
	GARDE-CORPS	R	REFRIGERATEUR
	SOFFITE - FAUX PLAFOND	LV	LAVE VAISSELLE
ETEL	ESP. TECHN. ELEC. DU LGT	LL	LAVE LINGE
PL	PLACARD	C	CUISSON
	SECHE SERVIETTE	TRI	TRI SELECTIF
LC	LINEAIRE COMPLEMENTAIRE		PRISE RJ45

INDICE B MARS 2020



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, nourrices, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.